

A.L.A.E

Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles



De Lavar

PROJET PEDAGOGIQUE 2011/2012

ACCUEIL COLLECTIF A CARACTERE EDUCATIF
POUR MINEURS ASSOCIE A L'ECOLE MATERNELLE DU
CENTRE



SOMMAIRE

LAVAUUR : Ville dynamique	p.3
Historique	p.4
Présentation de la structure.....	p.5
Objectifs Généraux.....	p.7
L'enfant.....	p.9
L'équipe pédagogique.....	p.13
Les relations éducatives.....	p.16
Évaluation.....	p.17
Prévention de la violence.....	p.18
Finalité	p.21
Annexes	p.22



LAVAUUR : Ville dynamique

LAVAUUR, dans le département du Tarn est une cité cathare au coeur du pays de cocagne. Dans le triangle Albi, Toulouse, Carcassonne, Lavour est située sur les bords de l'Agout, dans les coteaux du Pays de Cocagne, entre Montagne Noire, vignoble de Gaillac et bastides albigeoises.

Lavour charme par la richesse de son patrimoine, son offre culturelle, sportive et ses loisirs. Elle fait vivre plus de 10000 habitants .

La cité vauréenne a vu de part sa proximité avec l'axe autoroutier, Toulouse – Albi, sa population s'accroître.

C'est en 1996 que le Ministère de la Jeunesse et des Sports a d'ailleurs retenue la ville parmi 202 site pour mettre en place un projet d'aménagement des Rythmes Scolaires chez l'Enfant.

Ce projet élaboré par la Municipalité en partenariat avec les enseignants des groupes scolaires de la Commune a été mis en place dès la rentrée scolaire de septembre 1996, après accord des Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Une réelle prise en compte de l'enfance et de la jeunesse s'est ainsi accentuée et a débouchée sur la signature d'une Contrat Educatif Local et d'un Contrat Temps Libre à la rentrée scolaire de septembre 1999.



HISTORIQUE

La politique en direction de la jeunesse et de l'enfance

On peut noter qu'une politique en direction de la Jeunesse et de l'Enfance s'est peu à peu installée sur la commune de Lavaur depuis 1998 jusqu'à aujourd'hui :

- Signature du Contrat Educatif Local et du Contrat Temps Libre en septembre 1999
- Création d'un service Municipal Sport et Jeunesse
- Ouverture de L' ALAE aussi bien en Ecole Elémentaire qu'en Maternelle pour les trois groupes scolaires de la Commune
- Recrutement d'intervenants Municipaux Spécialisés (pour les activités sportives, d'art plastique, d'expression théâtrale, multimédia, photo, comédie Musicale. Ils interviennent dans les écoles élémentaires et maternelle en temps scolaire, et péri-scolaire ainsi qu'en temps péri-scolaire ou ils mettent en place des activités diverses sur différents sites de la Commune, les Mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Depuis quelques années ils interviennent également sur le collège lors de la pause méridienne (convention mairie / chef d'établissement)
- Mise en place pour le mois de juillet d'un planning d'activités diverses par les associations de la commune en partenariat avec la Municipalité dans le cadre du CEL et du CTL



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Organisateur:

Mairie de Lavour

Lieu:

Ecole maternelle du Centre
15, rue de la mairie
81500 Lavour

Jours et heures d'ouverture:

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis
De 7h45 à 8h35
De 11h35 à 13h20
De 16h30 à 18h30

Public accueilli:

L'ACCEM accueille les enfants scolarisés à l'école.

Effectifs :

30 enfants le matin
80 enfants le midi
65 enfants le soir

Equipe d'animation:

1 Directrice BPJEPS
1 Adjointe BAFA
7 Animatrices (5 BAFA et 2 sans BAFA)
2 ou 3 ATSEM (dont 2 BAFA)

L'Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles ou A.L.A.E permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire, se repérer, et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs. Ainsi, l'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps de loisirs les plus agréables possibles.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille.....

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement.

Le projet permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Il stimule la créativité et l'imagination des équipes.

Le projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs.

L'Accueil de loisirs associé à l'école met en place des activités, des ateliers tout en respectant les rythmes, besoins et attentes des enfants tout au long de l'année. Il assure la continuité entre les heures scolaires et les loisirs sans se substituer à l'école.

L'ALAE permet à l'enfant d'évoluer à son rythme dans un contexte de sécurité morale et physique.

OBJECTIFS GENERAUX

❖ Répondre aux besoins d'accueil et de sécurité des enfants

- Proposer des activités adaptées.
- Mise en place de coins d'activités permanents qu'ils utiliseront à leur guise et leur envie.
- Prise des repas dans le calme, chaque enfant doit pouvoir prendre le temps de manger correctement
 - pour aider les enfants à manger
 - pour apprendre le respect de la nourriture, et éviter le gaspillage
 - pour l'hygiène
- Respecter les notions d'équilibre alimentaire lors des repas
- Mise en place d'un temps calme après le dessert pour que celui-ci se déroule le mieux possible dans la convivialité et permette à chacun de s'exprimer.

❖ Permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie de l'ALAE

- Coins permanents mis en place, libre disposition de certains matériels : livres, coin dinette ...pour que les enfants se sentent concernés.
- Permettre aux enfants de s'exprimer concernant la vie de l'ALAE surtout niveau primaire ; favoriser l'échange entre les enfants et l'équipe d'animation, déterminer des temps de communication et d'échange et élaborer des moyens pour cette concertation.

❖ Favoriser la vie en collectivité

La vie en collectivité demande une participation de chacun durant chaque temps d'accueil

- Mise en place des règles de vie avec les enfants,
- L'animateur est un exemple dans son comportement et son vocabulaire, il doit prévenir les situations de violences verbales et physiques
- Assurer le respect de la personnalité de chacun, du matériel et des locaux
- Instaurer un respect mutuel grâce à des règles de politesse (parler sur un ton modéré), d'écoute et d'hygiène.
- Donner aux enfants la place pour s'exprimer et de choisir de participer aux activités.
- Notion d'entraide par le jeu, les activités manuelles collectives ...

❖ Favoriser l'autonomie

Il s'agit de responsabiliser l'enfant afin qu'il puisse se construire sa propre identité.

- Accompagner les enfants dans l'installation et le rangement du matériel
- Autonomie également lors du temps repas surtout côté maternelle : se servir du couteau, se servir de l'eau, à manger ... « savoir faire seul », dans l'objectif de sa rentrée en primaire

.

❖ Valoriser les actions réalisées par les enfants

- Avec des affichages, des expositions, des spectacles ; pourquoi pas en relation avec les projets d'animation des différents membres des équipes

❖ Elargir les champs d'expérimentation des enfants

- Proposer aux enfants des activités pédagogiques, des sorties, des rencontres avec d'autres CLAE
- Découverte de nouvelles pratiques culturelles et sportives
- Intervention d'animateurs spécialisés

L'ENFANT

Les rythmes de vie des enfants pendant le temps scolaire et périscolaire sont à prendre en compte dans le fonctionnement de la structure.

Il est important de répondre à des besoins spécifiques pour chaque enfant dans les différents domaines :

↳ Assurer la sécurité affective de l'enfant

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi....
- L'animateur sera un repère pour l'enfant
- Il participera à son évolution

↳ Assurer la sécurité physique de l'enfant

- Les enfants ne devront jamais être laissés seuls, sans la surveillance d'un animateur
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans,
- Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters....)
- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs, l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge, aux capacités de l'enfant (importance de la préparation), et à sa sécurité
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif, l'animateur devra, en lien avec la directrice de la structure, consulter les textes de réglementation
- Les animatrices devront être avec les enfants aux structures de jeux.

↳ Respecter et prise en compte du rythme de vie de l'enfant

Il est à prendre en compte que certains enfants arrivent très tôt le matin, restent tout au long de la journée, et repartent tard de l'école : cela leur fait de longues journées passées hors de leur contexte familial, l'équipe d'animation participe donc à la construction de l'enfant, c'est pour cela que le respect du rythme de vie de l'enfant doit être pris en compte

- L'animateur devra organiser des activités et des jeux en adéquation avec les différents temps de la journée.
- Il veillera à alterner des activités sportives ou nécessitant une plus grande attention le matin et des temps de jeux plus calmes après le repas et en fin de journée. (Ne pas confondre activité et activisme)
- De plus l'animateur restera vigilant vis à vis des enfants qui veulent jouer entre eux, ou qui veulent discuter entre eux dans un coin, l'enfant a aussi besoin de ces temps sans la présence de l'adulte.

Le TEMPS REPAS

Le temps repas est une activité à part entière. L'animateur a un rôle très important à table, il est un exemple pour les enfants.

- Education nutritionnelle : découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.
- Autonomie : apprendre à se servir seul ou à servir les copains, à participer au débarrassage (les enfants empilent les assiettes et les verres)
- En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme (sans pour autant les faire croiser les bras sur les tables).
- L'animateur sera vigilant quant au respect de la nourriture (pas de gaspillage) au respect envers les agents de service.

Le TEMPS REPOS

La sieste :

Le temps de préparation à l'endormissement est une garantie pour amener les enfants à s'endormir dans le calme.

- Les animateurs amèneront les enfants par petits groupes aux toilettes.
- Après le repas, dans la mesure du possible, les animateurs laisseront aux enfants un temps pour se défouler (petits jeux).
- Les animateurs référents mettront en place un rituel pour amener les enfants à se poser dès qu'ils rentrent dans le dortoir (une musique, une petite histoire par exemple).

Le temps calme :

Un temps repos (ou temps de détente) pour les enfants du premier service ne faisant pas la sieste sera mis en place, il durera environ 30 minutes.

Construction de l'enfant

Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe :

- L'animateur mettra en place des règles de vie avec les enfants de manière la plus ludique. Ces règles de vie pourront évoluer tout au long de l'année.
- L'animateur mettra en place des moments de discussion et d'échange avec les enfants, pendant le temps du repas par exemple.
- L'animateur mettra en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies.
- Favoriser les échanges entre les deux structures : maternelle et primaire

Tendre vers l'autonomie et la citoyenneté :

- L'animateur favorisera les actions de sensibilisation à l'environnement (récupération, revalorisation et détournement d'objets)
- Mise en place d'outils pour l'utilisation des jeux extérieurs

Susciter l'imagination et la création des enfants.

- L'animateur mettra en place des coins permanents (kapla, dessin, voitures, jeux de sociétés, lego, lecture ...) en fonction des différents lieux où l'enfant pourra jouer seul.
- En parallèle, il mettra en place des activités variées, en fonction des différentes thématiques d'activités : manuelles, expression corporelle, jeux collectifs..., L'enfant pourra choisir ses activités.
- Pendant les activités manuelles l'animateur veillera à ce que l'enfant soit acteur de l'activité; il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant pour obtenir un meilleur résultat. **D'où la réflexion sur ce que l'animateur veut obtenir comme résultat.**
- L'animateur devra être à l'origine de projets et d'activités plus élaborées en lien avec les thèmes tels que Noël, Carnaval, la fête de l'école mais aussi des activités innovantes (avant les vacances scolaires c'est l'occasion de mettre en place des grands jeux thématiques).

Projets d'animations mis en place sur la structure

L'équipe pédagogique de l'ALAE du centre propose des projets d'animations diverses et variés pour tendre à l'autonomie afin de répondre aux besoins et aux attentes de chaque enfant :

- Projets Sportifs
- Atelier « majorettes »
- Atelier spectacle Indien
- Et divers ateliers manuels

Echange entre ALAE maternelle et Primaire :

Malgré la séparation géographique des deux écoles, un rapport entre les deux structures est mis en place afin de favoriser l'échange entre les enfants de grande section et les enfants du CP et de poursuivre l'objectif de l'entraide entre les grands et les petits avec la mise en place de projets commun :

- Projet Sportif (1 brevet d'état)
- L'atelier conte
- L'atelier chorale

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus, équipe de direction, parents...)

Les fonctions de la directrice

Au niveau pédagogique :

- Elaborer le projet pédagogique
- Organiser et réguler l'équipe d'animation
- Mettre en place des réunions de programmation et de bilans d'activité.

Au niveau sanitaire :

- Etre garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- S'assurer que le personnel travaille dans de bonnes conditions sanitaires

Au niveau administratif, gestion et responsabilité :

- Gestion du matériel, des locaux, du budget pédagogique
- Prise en compte des réglementations en vigueur et veiller à leur applications
- Etre le garant pédagogique et le garant de la sécurité des activités proposées par les animateurs

Au niveau du relationnel avec son équipe d'animateurs :

- Transmission du projet pédagogique
- Animation et régulation de la mise en place des différents projets d'animations proposée par les animateurs
- Aide technique et pédagogique aux animateurs
- S'assurer d'une communication cordiale entre les animateurs
- Faire le bilan du travail fourni

Au niveau du relationnel avec les enfants et les parents :

- Sensibiliser le rôle de l'ALAE aux parents
- Prendre en compte leurs besoins et leurs attentes
- Intégrer les parents à la vie de l'ALAE
- Communiquer le projet pédagogique, le règlement intérieur
- Etre à l'écoute des besoins de l'enfant
- Permettre aux enfants de participer aux décisions.

Le rôle de la directrice

- Elle travaille en collaboration avec le chef de service sur la mise en place du fonctionnement de l'ALAE et se réfère à lui.
- Elle est la responsable de tout le côté administratif et pédagogique de la structure.
- Elle gère et réaffecte le personnel en fonction des besoins et des plannings
- Elle travaille en équipe
- Elle intervient en cas de conflit
- elle assure la formation continue des animateurs BAFA
- Elle cherche de nouveaux outils d'organisation de la structure

Le rôle de l'adjoint

- Il travaille en étroite collaboration avec la directrice, il la seconde dans son action.
- Il transmet les différentes informations
- Il veille au respect du projet
- Il accompagne les animateurs dans leurs travaux :

Au niveau de la socialisation : attitudes et comportement à avoir,

Au niveau des connaissances : transmission des savoir faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques.

Au niveau des évaluations : respect du règlement, lien entre la théorie et la pratique

Le rôle de l'animateur

Après des enfants

- il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- il est proposant d'activités éducatives et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- il gère complètement son activité de la préparation au rangement.
- il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- il connaît les différentes règles de sécurité essentielles à la mise en place d'activité.
- il sait mettre une distance de relationnel entre lui et l'enfant.
- il doit faire attention de ne pas s'emporter verbalement ou physiquement vis à vis d'un comportement d'enfant.
- Il fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.

Avec ses collègues

- il respecte ses collègues.
- il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- il respecte le travail de l'autre (prestataire de services, personnel de service...).
- il doit avoir avec ses collègues une réponse cohérente et concertée aux enfants.

Avec les parents

- il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- il sait répondre à des demandes d'organisation, à des demandes de renseignements et sait aiguiller vers les personnes concernées.

Rappel

Respecter les horaires.

Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique d'activités.

L'utilisation du portable est interdite durant le temps de travail.

Interdiction de fumer dans l'école (à l'intérieur et à l'extérieur dans la cour).

Fonctionnement de l'équipe

- Réunion hebdomadaire le jeudi après midi à 13h45 à 14h45
Ces réunions ont lieu dans chaque structure. Elles permettent à la fois de préparer les activités ou les projets, mais aussi de réguler l'équipe, de gérer des conflits ou divers problèmes.
- Mise en place d'évaluations individuelles (2 dans l'année) qui seront des moments d'échanges et de discussion entre la direction et l'animateur.
Ces temps permettront de faire un bilan sur les actions mises en place par l'animateur.
- Mise en place d'un suivi de formation des stagiaires BAFA.

LES RELATIONS EDUCATIVES

Avec les parents

Lorsque les parents nous confient leur enfant, ils ne nous connaissent pas forcément (surtout en début d'année). Il est important de toujours se rappeler de ça. Ils doivent donc avoir confiance en l'équipe d'animation.

Le temps d'accueil est un moment clé pour apporter cette confiance. C'est un moment privilégié de rencontre avec les parents, à la fois pour instaurer cette confiance mais aussi pour échanger sur la vie de l'enfant (informations données concernant l'état de santé, le rythme de l'enfant...).

Les familles doivent aussi intervenir dans la vie de l'ALAE. Etre à l'écoute des familles et de leurs besoins est très important, cela favorise la communication.

Avec l'école

L'ALAE est inclus dans la vie de l'école : ce sont les mêmes enfants, le même lieu. Il est important de travailler en collaboration avec l'école. L'ALAE devra s'inscrire dans la continuité du projet de l'école, il devra s'adapter et trouver sa place en complémentarité de l'école, il devra établir un lien durable avec l'école.

Lors des conseils d'écoles, la directrice de l'ALAE sera présente pour continuer ce lien école-loisirs, et pour échanger les différentes informations inter-structures notamment concernant les différents projets.

LES EVALUATIONS

L'évaluation est une démarche qui consiste à mesurer l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé, tenant compte des moyens matériels et humains mis en place. Elle se fait avant, pendant et après les projets elle nous permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

L'efficacité de l'action : A t'on atteint les objectifs fixés? Quelles difficultés a t'on rencontrées et quelles solutions ont été choisies? Les actions ont elles satisfait les enfants?

L'efficience de l'action : les effets obtenus sont ils à la hauteur des moyens humains, matériels engagés?

La conformité : respecte-t-on les textes réglementaires et les usages locaux?

La cohérence : les actions vont elles dans le même sens que les objectifs fixés dans le projet pédagogique?

PREVENTION DE LA VIOLENCE

Si la violence est généralement associée à une réalité qui caractérise l'adolescence, elle se manifeste également chez les jeunes enfants, dès la maternelle. Les comportements violents, à cet âge, prennent la forme de bousculades, d'intimidation, de coups et de morsures. À l'école primaire, les manifestations de violence sont multiples; elles peuvent aller des simples problèmes de discipline (désobéissance, taquineries) à des agressions physiques, en passant par les menaces verbales, les menaces physiques et le vandalisme.

L'école, lieu d'échange, doit offrir aux élèves et à leurs parents les moyens de mieux appréhender les questions liées au respect dû à la personne humaine et aux comportements à risques.

Ces conduites à risque doivent être l'objet d'une prévention active afin qu'aucun enfant n'en soit plus victime.

La violence physique

Un million d'enfants de 7 à 17 ans y auraient déjà assisté ou participé

Les différentes formes :

On distingue deux types de « jeux » dangereux et de pratiques violentes :

- *Les « jeux » de non oxygénation : comme le jeu du foulard*

Freiner l'irrigation sanguine du cerveau pour ressentir des sensations intenses, ce qui donne aux jeunes un sentiment d'existence. Les symptômes sont nombreux. Cela peut conduire à un coma profond, voire la mort. Il n'existe pas de rôle défini : l'étrangleur devient l'étranglé. Certains jeunes pratiquent ce « jeu » seul, le risque de mort est d'autant plus grand dans ce cas là. La pratique intensive et répétée du « jeu du foulard » peut être à l'origine d'un véritable comportement de dépendance.

- *Les « jeux » d'agression ou pratique violente :*

Le dénominateur commun des « jeux » dangereux est l'usage de la violence physique gratuite par un groupe de jeune envers l'un d'entre eux. On distingue les jeux intentionnels et les jeux contraints :

- Les jeux intentionnels : tous les enfants participent de leur plein gré aux pratiques violentes.
- Les jeux contraints : l'enfant qui subit la violence du groupe n'a pas choisi de participer. Il est identifié comme victime.

Ces jeux peuvent avoir des conséquences graves et diverses : séquences neurologiques, manifestations psycho-traumatiques (troubles du sommeil, idées noires...) voire mener à la mort.

Les victimes sont généralement des enfants anxieux, timides, soumis qui apparaissent comme des proies faciles, ils deviennent rapidement des bouc-émissaires. D'autres victimes non timides, possèdent certaines qualités qui peuvent attiser la jalousie et l'excitation.

Les agresseurs actifs sont décrits comme dominateurs qui présentent parfois un trouble du comportement antisocial, repérés comme violent. Les agresseurs passifs, eux, sont surtout entraînés par l'effet de groupe.

Les signes d'alertes :

L'apparition de l'un ou plusieurs de ces signes ne signifie pas forcément que l'enfant ou l'adolescent s'adonne obligatoirement à l'un de ces jeux.

- Pour les jeux de non-oxygénation :
 - Signes physiques : traces rouges autour du cou, joues rouges, violents maux de tête, troubles visuels passagers, fatigue, défaut de concentration, défaut de la mémoire récente.
 - Signes comportementaux : découverte d'un foulard (ou autre) que l'enfant garde et veut garder sur lui en permanence, agressivité soudaine, violence verbale, physique, isolement repli sur soi, questions posées par l'enfant sur les effets les risques de la strangulation.
- Pour les jeux d'agressions :
 - Signes physiques : blessures, traces de coups, vêtements abimés, vols, sueurs, tremblements, douleurs abdominales, nausées ...
 - Signes comportementaux : présence de manifestations anxieuses, troubles du sommeil, refus d'aller en classe, agressivité soudaine, violence verbale, physique.

Ce repérage est d'autant plus nécessaire que la demande d'aide de la part des victimes de ces jeux dangereux est rarement orientée vers les adultes.

Prévenir :

Plusieurs expériences ont déjà démontré à quel point les interventions auprès des enfants ne peuvent donner pleinement leur effet s'il n'y a pas une démarche de réflexion et de mise en cohérence des adultes, parents et membres de la communauté éducative dans son ensemble.

L'information doit être fiable et adaptée. Elle est apportée par des adultes de l'institution ou par des professionnels extérieurs qualifiés. Cette information s'adresse aux adultes de référence de l'enfant : parents, professionnels de l'éducation... i

Une intervention envers les élèves doit être mise en place après qu'une première réflexion avec les adultes se soit engagée. Cette intervention va s'effectuer soit après un accident ou incident soit après qu'un membre de l'équipe éducative ait repéré de telles pratiques. Elle doit également répondre à la demande des parents ou d'autres partenaires accueillant des enfants, dans un cadre péri scolaire par exemple.

Démarche à suivre en cas d'accident ou d'incident:

Après repérage de ces pratiques, tout professionnel doit prévenir le directeur de la structure, c'est lui qui va mettre en œuvre les interventions tout d'abord auprès de la victime, et ensuite en direction des autres élèves. Cette intervention doit être réfléchie.

La violence psychologique

La violence verbale serait la forme de violence la plus répandue dans les écoles et se manifesterait par des paroles blessantes, des menaces, du chantage et des cris.

Les trois principales formes d'intimidation à l'école primaire sont les mensonges (50%), les railleries (crier des noms) (48%) et les batailles (35 %).

Les endroits où les actes d'intimidation se déroulent le plus fréquemment sont la cour d'école, la salle de classe, les corridors à l'école et le chemin du retour à la maison. Ainsi, plusieurs des endroits où les comportements d'intimidation se produisent sont sous la supervision d'adultes.

La prévalence de la violence à l'école

Même s'il est difficile de déterminer avec certitude le degré de violence qui existe en milieu scolaire, certaines recherches fournissent des indications à ce sujet.

Ainsi, chez les enfants âgés de 4 à 11 ans, un garçon sur sept (14 %) intimide les autres et un garçon sur vingt (5 %) est victime parfois ou très souvent. Chez les filles du même groupe d'âge, une sur onze (9 %) intimide les autres et une sur quatorze (7 %) est victime.

Les facteurs associés à la violence

Les facteurs associés à la violence chez les enfants peuvent être distingués selon trois catégories : individuels, familiaux et environnementaux. Plus les facteurs auxquels l'enfant est exposé sont nombreux, plus les risques qu'il adopte des comportements de violence sont élevés.

Parmi les facteurs individuels associés à la violence, l'âge et le sexe sont mentionnés de façon récurrente. Dans l'ensemble des recherches, il ressort que ce sont les plus jeunes qui sont plus susceptibles d'être victimes d'intimidation de la part des plus vieux.

Des facteurs familiaux peuvent expliquer les comportements d'intimidation : la trop grande permissivité et la tolérance envers les comportements agressifs de l'enfant ainsi que l'utilisation de méthodes d'éducation trop coercitives (punitions physiques, excès de colère, etc.) La famille laisse à l'enfant ce message : « si on te provoque, attaque ». Ces enfants ont souvent une image positive de la violence et ressentent le besoin de dominer les autres.

La situation socio-économique défavorable n'est pas directement liée aux troubles de comportement. Elle l'est indirectement par son influence sur les conflits conjugaux et sur le fonctionnement familial

Le milieu scolaire constitue un des principaux environnements dans lesquels les jeunes sont confrontés à la violence puisque c'est le lieu où ils passent la majeure partie de leurs journées.

Même si à l'école primaire les principales formes de violence consistent en des « railleries », des « bousculades » et des « moqueries », il n'en demeure pas moins que d'autres formes plus graves de violence sont présentes et les victimes comme les auteurs de ces comportements peuvent en subir de graves conséquences. Le rejet, la perte d'estime de soi, la peur, la dépression et l'anxiété en sont des exemples.

La prévention de la violence à l'école Primaire du Centre

Depuis l'année scolaire 2009-2010, une sensibilisation contre la violence est faite notamment auprès des élèves des CM1 et CM2.

Cette sensibilisation sert à préparer les enfants à l'entrée au collège et à toutes les conséquences que cela implique : plus de monde, plus de risque de violences tels que le racket, l'intimidation..., c'est l'entrée dans la « cours des grands ». Ces élèves étaient les plus grands à l'élémentaire et vont devenir les plus petits du collège : ce seront des proies faciles.

Cette sensibilisation s'effectue à différents niveaux :

- Moments d'échanges, de discussion, de réflexion...
- Intervention d'un gendarme une fois par trimestre.

Tout adulte a le devoir de surveillance envers les enfants. C'est pour cela que la prévention de la violence est importante dès le primair

FINALITE

Le projet pédagogique traduit en acte le projet éducatif. C'est un programme opératoire qui formule et décrit les objectifs pédagogiques à atteindre ainsi que les moyens que l'on va mettre en place pour les atteindre. Il est sujet à évaluation afin de vérifier son adéquation avec la réalité du terrain.

Ce projet pédagogique n'est pas figé. Il peut évoluer durant l'année. C'est un outil de travail pour l'animateur. L'animateur peut s'y référer lorsqu'il en ressent le besoin.

ANNEXES

JOURNEE TYPE MATERNELLE

De 7h45 à 8h35 :

- Accueil des enfants
- Mise en place des jeux adaptés aux besoins de l'enfant
- S'il fait beau, pour ceux qui le désirent, jeux à l'extérieur
- Inscriptions cantine et CLAE gérées par les parents.

De 11h25 à 13h20 :

- Une animatrice du 1^{er} service va récupérer la clé du portail des escaliers cantine. Les animateurs référents vont chercher les enfants dans les classes avec la liste cantine.
- Pour les enfants du 1^{er} service (classes 1, 2, 3), accompagnement aux toilettes (pipi et lavage des mains), puis à la cantine.
- Pour les enfants du 2^{ème} service (classes 4, 5), jeux libres puis regroupement afin de faire 3 groupes distincts pour faire des jeux.

A table :

- Les enfants entrent dans la cantine dans le calme : pour le premier service arrivée classe par classe ; pour le 2^{ème} service arrivée par groupe d'activité.
- Pendant le repas c'est le temps des échanges avec l'animateur ou les copains de sa table
- A la fin du repas chacun participe au rangement de sa table
- Les enfants font un temps calme
- **Pour le premier service :** la sortie se fait en 2 groupe :
- les enfants de la sieste vont chercher leurs manteaux et rejoignent les animatrices référentes de la sieste à la porte. Le groupe descend, accompagné des 2 animatrices et des ATSEM aux toilettes de la cour.
- Les enfants du temps calme sont appelés après la sortie des enfants de la sieste. Ils récupèrent leurs affaires et descendent à leur tour aux toilettes de la cour avec les deux animatrices référentes du temps calme

Le temps sieste :

- Il sera proposé une sieste aux enfants des PS et certains enfants des MS (une liste sera mise à jour)
- Après le passage aux toilettes, les enfants vont directement au dortoir. Ils y retrouvent leur doudou (les anims du 2^{ème} service auront apportés les paniers), certains iront le chercher eux-mêmes dans leur sac.
- Les 2 anims responsables de la sieste seront présentes.

Le temps de détente :

Les 2 anims référentes du temps calme proposeront aux enfants qui ne font pas la sieste, un temps de détente : histoires, musique, jeux de relaxations ...jusqu'à 13h environ.

Un temps pour jouer :

Les activités et les coins permanents sont proposés aux enfants jusqu'à 13h20. Dès que les enseignants prennent le relai et ouvrent la porte, les anims quittent la cour.

De 16h15 à 18h30 :

- A 16h20 : les animatrices vont dans leur classe avec les fiches des enfants inscrits au CLAE et les accompagnent sur le temps goûter en deux services (classes 1, 2, 3 en premier et classes 4, 5 en second)
- Dans la mesure où le temps le permet les enfants sont dehors, des jeux pourront leur être proposés ou un simple accompagnement.
- Par mauvais temps, avant de goûter un groupe de 16 enfants sera fait pour monter en salle CLAE avec 2 animatrices. Une liste d'enfants en double exemplaire dont l'un est laissé à l'anim de la porte. Les enfants passent aux toilettes en bas, les anims récupèrent la clé des toilettes de là haut. Ces enfants goûteront en salle CLAE puis feront les activités prévues.
- A 16h40, l'anim de la porte prévue au planning va remplacer l'instit présent à la porte.
- Vers 17h un regroupement est organisé pour répartir les enfants sur leur lieu d'activité (les enfants auront été réparti en fonction de leur désir pendant le goûter cf fiche d'activités)
- Les activités se terminent vers 18h 18h15 au plus tard rangement compris.

Le départ des enfants se fait de façon échelonné jusqu'à 18h30 au plus tard.

L'AMENAGEMENT DES LOCAUX

↳ Les salles intérieures

- La salle polyvalente ou de motricité sera utilisée pour les jeux de sociétés, les coins permanents ainsi que des activités peintures, toutes les activités salissantes et pour les activités diverses notamment les jours de pluie...
- *La salle Claé sera utilisée pour les activités ne nécessitant pas l'utilisation d'eaux (pas d'activités peintures et découpages)*
- La BCD sera utilisée pour le coin lecture, nous permettre de faire des petits groupes pour regarder une vidéo à l'occasion.
- La cantine est certes le lieu du repas ce qui ne l'empêche pas d'être un lieu convivial avant tout (possibilité de la décorer et de mettre en place un affichage des règles de vie de manière ludique...)

↳ Les lieux extérieurs

- La cour sera aménagée en différent coins de jeux (trotinettes, basket,foot et jeux divers).
- Possibilité de réaliser des sorties hors de l'école (grand jardin et son aire de jeu, et sur les autres écoles...)